



CEBioS[®]



Avec le soutien de
LA COOPÉRATION
BELGE AU DÉVELOPPEMENT



Sujet: «Etude de la végétation en vue de l'établissement de la situation de référence pour le suivi de la dynamique des habitats au Parc National de la Kibira: Cas du secteur Teza»

Auteur : NZOYISABA Désiré¹

E-mail: nzoydes@gmail.com

Direction: Mr NZIGIDAHERA Benoît¹ et Prof. HABONIMANA Bernadette²

1 Office Burundais pour la Protection de l'Environnement (OBPE).

2 Université du Burundi, Faculté des Sciences Agronomique (FACAGRO)

Mots clés : Végétation, situation de référence, dynamique, habitat, Parc National de la Kibira.

La présente étude a pour objectif global de constituer une base de données nécessaire pour le suivi de la dynamique des habitats, des populations et des espèces dans la gestion du PNK. Le point de départ de cette étude a été l'établissement d'un transect permanent sur 1,11 km de long traversant différents types d'habitats. Six sites qui sont Kaziramihunda 1, Rwahirirwa, Kaziramihunda 2, Ndubura 1, Ndubura 2 et Ndubura 3 ont été définis tout au long du transect sur base de la physionomie et de l'homogénéité floristique. Les analyses ont porté sur la composition floristique, les formes biologiques, les éléments phytogéographiques, la physionomie, la densité des peuplements, la surface terrière, la litière et la dynamique des habitats.

L'inventaire floristique a donné 166 espèces réparties en 132 genres et en 73 familles. Les familles les plus représentées sont les Rubiaceae (8,43%), les Asteraceae (4,82%), les Acanthaceae (4,22%), les Aspleniaceae (4,82%), les Orchidaceae (4,22) et les Euphorbiaceae (4,22). Certains sites comme Kaziramihunda 1 et Rwahirirwa, Kaziramihunda 1 et Kaziramihunda 2, Ndubura 2 et Ndubura 3, enregistrent des valeurs élevées de l'indice de similitude (54,7 à 62,3) ce qui montre qu'ils ont beaucoup d'espèces communes. L'analyse du dendrogramme révèle une nette dissimilitude entre les sites. Les valeurs du quotient spécifique trouvées (1,06-1,14) témoignent de la maturité de la flore de la zone d'étude.

L'analyse des formes biologiques met en évidence la dominance des phanérophyles sur tous les sites (69% du spectre brut et 93,3% du spectre pondéré), ce qui témoigne du caractère forestier de la zone échantillonnée. La proportion non négligeable des chaméphytes au niveau du spectre brut serait liée à la stratégie de tolérance au stress qui est en grande partie d'ordre lumineux. Au point de vue distribution phytogéographique, les espèces montagnardes occupent la première position avec 42,7% du spectre brut ce qui montre que la zone d'étude appartient dans le domaine afro-montagnard. L'analyse de l'élément base retenu place en première position le groupe omni montagnard avec 66% du spectre brut lorsque le groupe montagnard Est-africain compte 34% du spectre brut. Cela laisse prévaloir que notre zone d'étude est montagnarde avec une tendance est-africaine. La faible proportion des espèces à large distribution (8,9%) montre que la zone d'étude est moins perturbée.

L'analyse structurale montre l'existence de 5 strates. Le site de Ndubura 1, le moins évolué, compte uniquement trois strates avec prédominance de la strate herbacée couvrant le sol jusqu'à 100%, signe de dégradation. La distribution des tiges par classes de circonférence montre en général une bonne régénération forestière. Les surfaces terrières calculées classent Kaziramihunda 1 (38 m²/ha), Rwahirirwa (26,8 m²/ha), Ndubura 2 (39,5m²/ha), Kaziramihunda 2 (57,22m²/ha) et Ndubura 3 (58,03m²/ha) parmi les forêts denses humides lors que Ndubura 1 (5,2m²/ha) constitue une friche. La litière ramassée dans la zone d'étude est constituée en grande partie d'éléments de petite taille (71,65%) ce qui met en évidence une bonne décomposition de la litière.

Au point de vue dynamique des habitats, les sites prospectés se trouvent à différents stades évolutifs. Les sites de Kaziramihunda 2, Ndubura 2 et Ndubura 3 sont des forêts primaires lorsque les sites de Kaziramihunda 1 et Rwahirirwa sont des forêts secondaires. Le site de Ndubura 1, le moins évolué, est qualifié de friche appartenant aux recrûs préforestiers. Ces sites vont évoluer différemment en fonction du temps et des facteurs anthropiques. L'absence des signes montrant l'action humaine, comme les souches d'arbres qui auraient été abattus, fait penser que les habitats prospectés pourraient suivre une évolution progressive. Dans le présent travail, des fiches LEM (Law Enforcement Monitoring) ont été établies pour différents sites et pourront servir de référence pour le suivi de la dynamique des habitats.